

La Gazette Guittéenne

Le mot de Madame le Maire

Chers Guittéennes et Guittéens,

En cette période pré-électorale, le principe de neutralité limite la communication des élus. Ainsi cette année, ce mot se limitera à vous informer de l'avancée de dossiers validés antérieurement et en cours de réalisation.

L'extension du lotissement de la Ville Dartois est arrivée à un niveau auquel nous étions loin d'espérer atteindre à la même époque l'année dernière. Au moment où nous vous donnons ces informations, sur les 14 lots constituant le projet initial, 6 maisons individuelles sont en construction, 4 autres demandes de permis de construire se trouvent en cours d'instruction ou sont déjà acceptées et 3 promesses de vente ont été effectuées.

Comme vous pouvez le constater, l'édification du nouveau bâtiment communal est stoppée au niveau de la charpente. Cela fait suite à la décision du service de contrôle de légalité de la préfecture des Côtes d'Armor d'annuler l'attribution du lot N°4 dédiée à la couverture. En effet, une incohérence dans la procédure du marché a été relevée. Un nouvel appel à candidatures a donc été lancé début décembre et le processus de validation est en cours.

Cette année 2025 a encore été riche en animation et manifestations diverses organisées par les associations communales. Des moments venant interrompre tout le long de l'année notre quotidien où chacun selon ses inspirations ou talents peut participer à des activités sportives ou culturelles.

Malgré une actualité parfois anxiogène, la tradition des fêtes de fin d'année permet à chacun de se réunir en famille ou entre amis pour passer ensemble des instants chaleureux, conviviaux et de bienveillance. Outre des retrouvailles joyeuses autour de repas festifs, ces instants sont pour beaucoup également, une phase de recharge en énergie pour clôturer l'année avec sérénité et optimisme.

Chers Guittéennes et chers Guittéens, l'ensemble de la municipalité vous adresse ses vœux les plus sincères et vous souhaite une fin d'année agréable et reposante.



Les Vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux est fixée au :

Samedi 3 janvier à 18H30 à la salle des Fêtes



✚ *Etat Civil*

▪ *Naissances*

Date naissance	Enfant
19 septembre	Alizée GERNIGON

Avec la loi RGPD, seule la naissance pour laquelle les parents ont donné leur autorisation est mentionnée.

▪ *Mariages*

Date	Epoux
12 juillet	Emilie VERGER et Paul COUELLAN

▪ *PACS*

Date	Pacsés
05 avril	Mathilde DUHAMEL et Yoann BALAY
02 juin	Annelise PAMBOUC et Arthur BRINDEJONC

▪ *Décès de personnes à Guitté*

Date de décès	Défunt - Défunte	Lieu de décès Défunt - Défunte
17 juin	Jean-Léonard MARCEL	Décédé à Guitté
04 septembre	Didier SICOT	Décédé à Guitté

▪ *Décès de personnes nées ou résidant à Guitté dont la Mairie a été avisée*

Date décès	Défunt - Défunte	Lieu de décès Défunt - Défunte
02 janvier	Georges PORCHER	Décédé à Eaubonne (95)
02 avril	Bernard BRINDEJONC	Décédé à Rennes
15 avril	Yvonne PLESSIX	Décédée à Broons
31 mai	Jeanne REVAULT	Décédée à Caulnes
27 juillet	Corinne PIERRARD	Décédée à Saint-Malo
04 août	Louise BEAUCHÉ	Décédée à Dinan
09 août	Maryvonne DAUGAN	Décédée à Clichy (92)
13 septembre	Christiane JARTEL	Décédée à Dinan
14 septembre	Francine COMMEREUC	Décédée à Montauban-de-Bretagne
04 novembre	Emile ROBERT	Décédé à Saint-Malo
06 novembre	Edith de CARNÉ de TRÉCESSON de COËTLOGON	Décédée à Dinan
09 novembre	Yvonne VERGER	Décédée à Caulnes
08 décembre	André RÉCAN	Décédé à Léhon

 **Urbanisme**

- *Autorisations d'urbanisme, déclarations préalables et permis de construire **déposés***

Permis de construire

Numéro demande	Projet	Adresse
PC 022 071 25 00001	Rénovation d'une maison et construction d'une extension	La Corgnais
PC 022 071 25 00002	Construction d'une maison individuelle	4, rue des Châtaigniers
PC 022 071 25 00003	Changement de menuiseries et création de surface	16, La Piguelais
PC 022 071 25 00004	Construction d'un carport	1, rue des Cerisiers
PC 022 071 25 00005	Construction d'une maison individuelle	6, rue des Marronniers
PC 022 071 25 00006	Construction d'une maison individuelle	2, rue des Châtaigniers
PC 022 071 25 00008	Construction d'une maison individuelle	8, rue des Châtaigniers
PC 022 071 25 00009	Construction d'une maison individuelle	18, rue des Cerisiers
PC 022 071 25 00010	Construction d'un abri de jardin avec pergola accolée	40, La Hannelais
PC 022 071 25 00011	Construction d'une maison individuelle	16, rue des Cerisiers
PC 022 071 25 00012	Construction d'une maison individuelle	5, rue des Châtaigniers
PC 022 071 25 00013	Construction d'un carport et d'un abri de jardin	2, Impasse des Hortensias
PC 022 071 25 00014	Construction d'une maison individuelle	8, rue des Marronniers
PC 022 071 25 00015	Construction d'une maison individuelle	1, rue des Châtaigniers
PC 022 071 25 00016	Démolition de 3 porcheries et construction d'une nouvelle	Beau Chêne
PC 022 071 25 00017	Construction d'une maison individuelle	16, rue des Cerisiers
PC 022 071 25 00018	Construction d'un abri de jardin avec pergola attenante	40, La Hannelais
PC 022 071 25 00019	Démolition du préau et construction d'un nouveau préau	6, rue du Calvaire
PC 022 071 25 00020	Construction d'une maison individuelle	7, rue des Cerisiers
PC 022 071 25 00021	Construction d'une maison individuelle	3, rue des Marronniers

Demands préalables

Date demande	Projet	Adresse
DP 022 071 25 00001	Pose de six panneaux solaires photovoltaïques	7, rue des Charmes
DP 022 071 25 00002	Remplacement des fenêtres et d'une porte d'entrée	13, Le Coudray
DP 022 071 25 00003	Rénovation d'une habitation	24, Le Champ Janou
DP 022 071 25 00004	Modification de l'aspect extérieur de la construction	16, Le Clos Long
DP 022 071 25 00005	Changement de menuiseries	16, La Piguelais
DP 022 071 25 00006	Installation de 14 panneaux photovoltaïques	20, La Corgnais
DP 022 071 25 00007	Suppression de haies bocagères	16, rue des Cerisiers
DP 022 071 25 00008	Modification des façades et pose d'une clôture	32, La Ramée
DP 022 071 25 00009	Changement des menuiseries	19, Le Coudray
DP 022 071 25 00010	Construction d'un abri de terrasse	37, Clos Legault
DP 022 071 25 00011	Rénovation des joints de pierre suite à des infiltrations	3, rue de Dinan
DP 022 071 25 00012	Remplacement de fenêtres et de portes avec ITE	7, rue du Lavoir
DP 022 071 25 00013	Toiture et changement de menuiserie	6, La Ville Ramande
DP 022 071 25 00014	Enrochement d'un talus, construction de murs et installation d'un portail	5, rue du Calvaire
DP 022 071 25 00015	Pose de clôture et portail	48, La Lande du Mont

Le Conseil Municipal

Tarifs 2025

➤ Les concessions au cimetière

30 ans.....60 €/m²

50 ans.....85 €/m²

Un emplacement correspond à 2 m²

➤ Columbarium

Concession pour dépôt d'une cave-urne

15 ans.....30 €

30 ans.....60 €

Tarifs pour une case

10 ans.....290 €

15 ans.....415 €

30 ans.....710 €

➤ La Garderie scolaire (en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2025)

Matin

de 7h15 à 8h30 : 1.47 € / enfant

de 7h30 à 8h30 : 1.26 € / enfant

Soir

de 16h45 à 18H00 : 2.50 € / enfant (goûter fourni)

de 16H45 à 19H00 : 3.20 € / enfant (goûter fourni)

de 17H45 à 19H00 : 1.47 € / enfant (sans goûter)

Un forfait de 20 € est applicable pour les retards non justifiés après 19H00.

➤ La Salle polyvalente

- Arrhes à la réservation de 65 €.
- Une caution de 800 € sera demandée à la remise des clés.

Options de location	Personnes intra Commune		Personnes hors Commune	
	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec chauffage
2 jours (2 ou 3 repas)	260 €	340 €	320 €	400 €
La journée (1 ou 2 repas)	190 €	250 €	250 €	310 €
Vin d'honneur, apéritif, ...	70 €	100 €	70 €	100 €
Réunion, loto, manifestations diverses, ...	90 €	120 €	90 €	120 €

- En cas de gratuité de la salle, le chauffage sera facturé forfaitairement 80 € par jour.
- Associations communales : 1^{ère} et 2^{nde} locations annuelles gratuites avec chauffage payant à chaque fois.
- Restitution des locaux en mauvais état de propreté : facturation du nettoyage par la mairie soit 40 €/h, le kit ménage mis à disposition sera facturé au prix d'achat s'il ne se trouve pas restitué.
- Possibilité de louer des tables et chaises, uniquement pour les personnes habitant la commune :
 - Forfait de 5 € pour 1 table et 6 chaises, dans la limite du stock disponible ;
 - En cas de détérioration, le coût réel du remplacement sera facturé au locataire ;
 - Il est demandé de prévoir au minimum 2 personnes pour la manutention des tables et chaises.

➤ La vaisselle

- Uniquement pour les associations, mise à disposition gratuite.
- La clé du local sera laissée aux associations lors de la location.

➤ La Salle des associations

- Associations communales : gratuit.
- Vin d'honneur, rassemblement après obsèques : 40 € sans chauffage, 60 € avec chauffage.
- Rassemblement des familles après obsèques (défunt habitant Guitté) : facturation uniquement du chauffage soit 20 €.



Achat d'une tondeuse autoportée



La tondeuse autoportée de notre service technique approchait ses 20 ans et générait des frais importants d'entretien. Lors de sa réunion du 15 octobre, le conseil municipal a validé le devis de la société MPS relatif à l'acquisition d'une tondeuse autoportée IZEKI équipée de l'option mulching d'un montant de 21 750 € HT soit 26 400 € TTC, comprenant la reprise de l'ancienne tondeuse et les frais administratifs.

Pour ce renouvellement, une subvention de 5 000 € sera versée à la commune dans le cadre du défi Val-Vert de Dinan Agglomération.



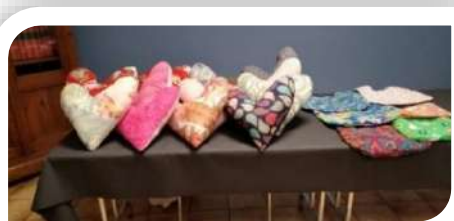
Commémoration du 11 novembre

Il y a 107 ans, l'arrêt du bruit assourdissant de la mitraille et des canons permettait enfin le retour d'un silence paisible, tant espéré et attendu. Une fin de conflit laissant derrière elle un désastre humain pour la France avec ses millions de morts, mutilés ou blessés et une population meurtrie pour plusieurs décennies. Pour ne pas oublier, une très grande majorité des communes de France érigea alors des monuments et stèles régulièrement fleuris. A l'image de la tombe du soldat inconnu sous l'arc de triomphe dont la flamme est ravivée chaque soir à 18h30, la cérémonie du 11 novembre permet à chaque village de France de sortir de l'obscurité, une fois par an, tous ces noms gravés en lettres d'or sur les pierres de ces lieux de mémoire.

Aussi de nouveau ce 11 novembre, à l'invitation de la municipalité, une cinquantaine de personnes est venue honorer la liste des 44 Guittéens décédés au champ d'honneur durant ce conflit.



Remise des bénéfices d'Octobre Rose



Pour la troisième année consécutive, notre municipalité avait sollicité le 11 octobre dernier nos associations locales afin d'unir leur énergie au profit d'Octobre Rose, manifestation annuelle et internationale organisée chaque mois d'octobre. Le petit ruban rose la symbolise et son objectif est de sensibiliser les femmes au dépistage précoce du cancer du sein et de solliciter des fonds pour la recherche.

Vendredi 28 novembre avait lieu, dans notre mairie, l'annonce à nos associations du montant des dons récoltés durant cette manifestation à savoir 1 300 €. Dans le même temps, l'assemblée présente a pu apprécier le lot de coussins et sacs de perfusion confectionnés à cette occasion par le club couture Caulnes/St Maden. Ils se destinent à accompagner les patientes durant les traitements chimiothérapiques. Comme pour l'année passée, le centre Eugène Marquis Unicancer Bretagne sera le bénéficiaire de toute cette solidarité associative.



Nouveaux aménagements au terrain de football



Précédemment, la municipalité a décidé d'opérer des travaux sur le stade de football. C'est chose faite depuis quelques semaines.

Après un démontage des équipements vétustes par les bénévoles du club de football, il a été procédé au remplacement des structures pare-ballons par la société Espaces clôture pour un montant de 8 093.28 € TTC (matériaux fournis par la société Côté clôture pour un montant de 11 060.70 € TTC).

Pour faire face à un besoin supplémentaire de surface de terrain d'entraînement éclairée, en novembre, l'entreprise Manivelle, pour un coût de 2 754 € TTC, a procédé à l'installation sur les poteaux existants de projecteurs additionnels orientés vers le terrain d'honneur.

Départ en retraite au sein de notre service technique

Le 1^{er} juillet 2025, André Bunouf, agent technique, a fait valoir ses droits à la retraite. Après avoir travaillé pendant plusieurs années au centre de conditionnement d'œufs du Val de Rance, André a été recruté à la commune de Guitté le 1^{er} juillet 1997, par le maire de l'époque Jean Desportes. Il avait en charge l'entretien du terrain de football, du cimetière, de l'aire de loisirs et du domaine public communal de la commune.

Initialement engagé pour un planning hebdomadaire de 18 heures, son temps de travail a progressivement augmenté, avec les créations de différents aménagements et du lotissement de la Noë Moy.

Guittéen d'origine, possédant une parfaite connaissance des moindres lieux de la commune, André était devenu au cours des années, la mémoire non consignée de la commune. Parfois avec malice, il savait remémorer des situations oubliées de beaucoup.

Après 28 ans au service de notre commune, André a donc quitté notre service technique. Une nouvelle étape de vie pour lui où il va pouvoir s'adonner à ses occupations favorites que sont la pêche et accompagnateur à la chasse. Il pourra aussi rester de bon conseil pour la capture des myocastors. La municipalité lui adresse ses meilleurs souhaits pour sa retraite.



Démarche face à la protection des populations fragiles en cas de crise exceptionnelle

En matière de sécurité civile, les maires possèdent l'obligation de participer localement à la protection des populations en cas de crise (canicule, inondations, épidémie, grand froid, etc.). Cela nécessite une bonne connaissance des personnes susceptibles de rencontrer des difficultés sur notre commune en pareilles circonstances.

Dans le même temps, la **Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)** doit veiller à la protection des données personnelles contenues dans les fichiers et traitements informatiques ou papiers, aussi bien publics que privés dans le cadre du **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**.

Cette obligation législative oblige donc les communes, pour cela, à respecter un enregistrement déclaratif, donc une démarche volontaire de toute personne voulant bénéficier d'un contact périodique pour conseils ou une assistance utile dans le cas où un événement majeur interviendrait sur notre commune.

Les Guittéens pouvant bénéficier de ces contacts sont :

- Les personnes de 65 ans et plus ;
- Les personnes de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail ;
- Les adultes handicapés.

Être inscrit sur notre registre communal nécessite votre consentement ou celui de votre représentant légal. Le formulaire présent sur notre site internet ou disponible en mairie peut être transmis par courrier postal, électronique ou déposé lors de votre passage. Votre démarche restera confidentielle. Elle sera susceptible d'être utilisée dans le cadre de l'alerte des populations prévue dans notre **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. À tout moment vous pourrez demander à être retiré de cette liste.

Actualités



Ecole Sacré-Cœur

Cela fait 4 mois que l'année scolaire a commencé et nos élèves ont déjà vécu de nombreux temps forts, Octobre Rose, le marché de Noël et le dernier en date, le spectacle de Noël mêlant danse, chant et théâtre. Tous ces moments leur permettent de grandir, de s'épanouir et de découvrir les talents de chacun.

Le prochain projet qui nous tient à cœur est la réalisation de jolis dessins pour remercier les donateurs pour la reconstruction de notre préau.

En effet, en 2026, l'école du Sacré-Cœur se lance dans ce beau projet, le bâtiment actuel étant devenu vieillissant, peu étanche et trop petit. Il ne répond plus aux besoins des élèves.

Pour accompagner ce projet au service des enfants, un appel aux dons est en cours depuis le 1^{er} novembre. Chaque contribution, petite ou grande, participe à offrir aux élèves un espace plus sûr et plus confortable.

Pour participer, vous pouvez retrouver la campagne de dons en ligne sur le site :

<https://jaidemonecole.org/campaigns/2807-un-reve-pour-nos-enfants-un-nouveau-preau>

Toute l'équipe pédagogique de l'école du Sacré Cœur vous souhaite une très belle année 2026.



Mise à jour du panneau relais d'informations service (RIS)



Dans notre édition N°16 nous vous informions de l'adhésion de notre commune à la Société Publique Locale (SPL) Dinan Cap Fréhel Tourisme, créée pour se substituer à la gestion des offices du tourisme et au service tourisme de Dinan Agglomération.

Dans ce cadre, lors de la semaine n° 47, nous avons vu le remplacement du panneau Relais d'Information Service (RIS) implanté face à la mairie, opération prise en charge par la SPL. Cette actualisation permet aux touristes venus découvrir notre

commune de prendre connaissance du patrimoine local. Pour accéder à des informations complémentaires, il suffit de scanner les QR codes affichés.



Défibrillateur

Que vous soyez soignant, secouriste ou non, il nous semble utile de vous rappeler la présence d'un défibrillateur automatique dans l'entrée de la mairie avec ses préconisations d'utilisation affichées sur la vitre voisine. A la disposition de tout un chacun, cet appareil peut s'avérer salutaire avec une rapide mise en place. Même sans notion de secouriste, vous pouvez devenir un acteur essentiel de la chaîne des secours en venant récupérer rapidement l'appareil à la mairie, pendant qu'un sachant débute au plus vite une manœuvre de cardio réanimation.



Mise en fonction d'une boîte à livres à destination du grand public



La modification des conditions d'accès au réseau LIRICI de Dinan Agglomération avait vu au début de cette année 2025 la disparition de notre bibliothèque. La municipalité soucieuse de maintenir une offre de lecture à la population a choisi la mise en fonction d'une boîte à livres ouverte en permanence au public. Elle est installée sur le pignon de la mairie, situé côté salle des fêtes. Le principe demeure identique à beaucoup de communes voisines : vous pouvez venir déposer les livres dont vous souhaitez vous séparer à l'exception des revues. Ils deviendront alors disponibles pour chacun d'entre nous.

Félicitations à Milène, la réalisatrice de cette mini-bibliothèque montrant une nouvelle fois son talent créatif.



Marché de Noël

Le samedi 6 décembre, la commune a organisé son 1^{er} Marché de Noël. Une trentaine d'exposants avait répondu présent. Ils proposaient des créations artisanales (décorations de Noël, articles en tissu, bougies, objets en résine), des produits de beauté, des parfums, des produits italiens ou encore du miel... L'atelier du cuir Brimbelle et l'ébénisterie Tritsch, nos artisans locaux, ont également présenté et proposé leurs créations à la vente mais aussi le Domaine des Pommes d'Armor avec ses produits cidricoles.

Côté restauration, les crêpes, galettes et gaufres salées de la partie de crêpes ont été victime de leur succès. Quant à nos associations guittéennes, elles proposaient vin chaud, soupe de cucurbitacées, châtaignes grillées, chocolat chaud et gâteaux. Le public a apprécié le décor spécialement créé pour cet évènement.



Pour atteindre cet objectif, il aura fallu durant les jours précédents l'investissement et l'implication de :

- nos agents communaux : Paul et Stéphanie pour solutionner les objectifs techniques souhaités et Milène toujours aussi prompt à stimuler le sens artistique des enfants à la garderie ;

- Charline, Noémie, Victorien, Julien et Jean-Baptiste concepteurs, réalisateurs et décorateurs du magnifique traineau du Père Noël et du chalet.

Mention spéciale également pour Joséphine (le tiroir de Joséphine) pour les photos prises gracieusement, Aurélien pour son animation et au Père Noël pour son agréable visite.

Félicitations à tous !



La crêperie éphémère revient... et ça va chauffer dans les billigs !

Chers habitants, préparez vos papilles : la crêperie éphémère remet le couvert pour sa 3^e édition, les 30 et 31 janvier ainsi que le 1^{er} février !

Trois jours durant lesquels galettes et crêpes s'envoleront plus haut que vos ambitions de régime post-fêtes.

Au menu : produits locaux, bonne humeur garantie, et l'odeur irrésistible du beurre fondu...

Rendez-vous les 30-31 janvier et 1^{er} février pour faire sauter la bonne humeur dans la salle des fêtes de Guitté.

La partie de crêpes

La P'tite Épicerie des Champs

Dans notre numéro de juillet 2025, nous vous informions de la présence chaque mercredi matin de 9h30 à 12h30 sur la place de notre mairie de la petite épicerie ambulante de Sophie. Elle propose dans la bonne humeur tous les produits utiles à votre quotidien. Alors, n'hésitez pas à lui rendre visite et à lui réserver certains de vos achats !



Inscription sur les listes électorales

Les élections municipales de 2026 se dérouleront les 15 et 22 mars. Pour mémoire, la date de dépôt limite d'une démarche d'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin n'existe plus. Désormais si vous remplissez les conditions pour être électeur vous pouvez déposer votre demande tout au long de l'année, cependant :

- Si vous êtes français et que vous avez effectué les formalités de recensement citoyen au moment de vos 16 ans à Guitté, vous serez d'office inscrit le lendemain de votre majorité.
- Vous venez de déménager, d'acquérir la nationalité française ou vous êtes en fin de suspension de votre droit de vote : pour participer au scrutin de 2026, vous pourrez déposer votre demande en mairie jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le premier tour des élections municipales à savoir le **6 février 2026 ou le 4 février 2026 si vous optez pour une démarche dématérialisée.**

Nécrologie



Yvonne Brault : Née le 1^{er} août 1925 à Sévignac, elle est décédée en avril 2025 à l'aube de ses 100 ans. Après avoir grandi dans sa commune de naissance, elle se marie avec Eugène Plessix en avril 1947. Le couple aménage au Mont en Guitté et reprend la ferme familiale. Deux filles naissent de cette union Annie et Danièle. Yvonne aimait beaucoup jouer à la belote, jardiner et cuisiner et était reconnue comme une spécialiste de la confiture de rhubarbe. Petite anecdote, jusqu'en 1960, Yvonne grimpeait toujours aisément la corde lisse.

Francine Lhomme : Née à Caulnes le 16 avril 1928, elle est décédée en septembre 2025 à l'âge de 97 ans. Vers ses 3/4 ans, ses parents s'installent comme agriculteurs à Plumaugat. En 1953, elle se marie avec Léon Commereuc et le couple emménage à La Ville Dartois en Guitté où ensemble ils exerceront également le métier d'agriculteur. Trois enfants naissent de cette union : Marie-France, Nicole et Léon. Francine aimait beaucoup jardiner et appréciait les rencontres avec ses amis. Suite à une mauvaise chute, en novembre 2017 elle avait dû intégrer la maison de retraite de Montauban-de-Bretagne.



✚ **Noces d'Or de Françoise et Daniel Guessant**

Le samedi 22 octobre, Françoise et Daniel Guessant ont renouvelé leurs vœux à l'occasion de leurs 50 ans de mariage. La célébration de leur union avait eu lieu le samedi 6 septembre 1975 à Guitté. Nous leur adressons nos très vives félicitations pour ces années de vie commune, de bonheur et pour l'exemple qu'ils représentent.



✚ **Classes 5**



Samedi 4 octobre, 58 personnes des classes 5, originaires ou habitantes de la commune, se sont réunies à la salle des fêtes. Toutes étaient heureuses de se retrouver, de se remémorer le temps passé et de partager un bon repas dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cette journée a été marquée par un beau moment de rencontre intergénérationnelle où pendant la traditionnelle photo, Ava, 3 mois, était dans les bras de Guy, son arrière-grand-père âgé de 90 printemps. Cela constituera sans aucun doute pour elle, l'un des premiers moments attendrissant de son existence.



Sainte Barbe des sapeurs-pompiers de Caulnes



Sainte Barbe est célébrée le 4 décembre et est parfois surnommée « la sainte du feu ». En France plusieurs corporations en rapport avec le feu et la foudre la reconnaissent comme sainte patronne tels les artificiers, démineurs, artilleurs, mineurs mais également les sapeurs-pompiers.

Fidèle à cette tradition le personnel du centre d'intervention et de secours de Caulnes est venu sur notre commune honorer sa protectrice le samedi 29 novembre dernier. Après un défilé animé par les musiciens de Rance Musik amenant à notre monument aux morts les sapeurs-pompiers, autorités et familles, un

hommage aux disparus en service commandé a été rendu. Puis le protocole prévoyait une revue des matériels et des effectifs, une élévation aux grades supérieurs et la remise de médailles d'ancienneté.

Cérémonie prolongée dans notre salle des fêtes où représentants du service départemental d'incendie et de secours des Côtes-d'Armor et autorités locales ont pris la parole. A plusieurs reprises, les propos développés remerciaient le dévouement des sapeurs-pompiers et valorisaient ce service public de proximité capable d'intervenir au plus proche de nos populations rurales.

Focus :

Un Guittéen est sapeur-pompier volontaire au centre d'incendie et de secours de Caulnes.

Le caporal volontaire Eloi Dorange a 45 ans et est actuellement artisan du bâtiment. Après une carrière militaire de 20 ans dans les forces spéciales, son désir de continuer à servir son pays sous une autre forme est toujours présent et il décide de nouveau de revêtir l'uniforme. Il assure cet engagement en parallèle de son activité professionnelle depuis 4 ans, son objectif est que cela dure le plus longtemps possible.



Mollie Benett

Mollie Benett réside sur Guitté et est étudiante en 2^{ème} année de BTS Tourisme à l'École SUPérieure (ESUP) de Rennes.

Six écoles en France réalisent cette formation et organisent ce concours annuel ouvert aux 700 candidats inscrits. Mollie a été sélectionnée pour représenter l'école de Rennes avec son projet de réinvention du bar de l'hôtel dans lequel elle effectue son alternance et où elle a abordé la prospection des fournisseurs, offres, tarifs et promotions. Pour cela, elle a reçu une tablette IPAD comme récompense.

Le 13 novembre dernier à Vannes, Mollie a présenté son projet devant un jury de 3 professionnels et remporté le premier prix. Satisfaction pour son école, absente des podiums depuis plusieurs années et pour la première fois lauréate avec une élève en BTS Tourisme. Et pour Mollie, ultime récompense, elle bénéficiera d'un voyage pour deux personnes à New York. La municipalité lui adresse ses félicitations.



✚ Spectacle Estuaire

Jeudi 13 novembre, Guitté a eu l'honneur d'accueillir en sa salle des fêtes le spectacle « Estuaire » des artistes Ablaye Cissoko, Kiva Tabassian et Patrick Graham jouant respectivement de la kora, du tar et des percussions. Sachant mixer à la perfection les sens de leurs instruments, ils ont offert aux 62 spectateurs présents un récital de leur musique métissée et enchanteresse sur des rythmes tantôt calmes, tantôt agités, le tout ponctué par des apartés pendant lesquels ils expliquaient leurs instruments.

Le public, conquis, ne pouvait quitter la salle sans effectuer une standing ovation.

La municipalité remercie encore le service culture de Dinan Agglomération de l'organisation de ce spectacle.

✚ Garderie



Voici quelques réalisations des enfants à la garderie pour Noël !



✚ Smictom

La collecte des bacs verts et des bacs jaunes se fait en alternance le vendredi sur notre commune (ou le samedi en cas de jours fériés dans la semaine) entre 4h et 22h, vous pouvez retrouver le calendrier des jours de collecte sur le site du SMICTOM à l'adresse suivante : <https://www.smictom-centreouest35.fr/la-collecte/>.

Pour rappel, les bacs doivent être sortis la veille au soir avec les couvercles totalement fermés et les poignées côté rue, être bien visibles sur le domaine public et regroupés avec ceux de vos voisins. Aucun sac ne doit être à côté ou au-dessus des bacs.

Calendrier des levées du **bac jaune** :

Vendredi 9 janvier 2026	Vendredi 23 janvier	Vendredi 6 février	Vendredi 20 février
Vendredi 6 mars	Vendredi 20 mars	Vendredi 3 avril	Vendredi 17 avril
Samedi 2 mai	Samedi 16 mai	Samedi 30 mai	Vendredi 12 juin
Vendredi 26 juin	Vendredi 10 juillet	Vendredi 24 juillet	Vendredi 7 août
Vendredi 21 août	Vendredi 4 septembre	Vendredi 18 septembre	Vendredi 2 octobre
Vendredi 16 octobre	Vendredi 30 octobre	Samedi 14 novembre	Vendredi 27 novembre
Vendredi 11 décembre	Samedi 26 décembre		

Calendrier des levées du **bac vert** :

Samedi 03 janvier 2026	Vendredi 16 janvier	Vendredi 30 janvier	Vendredi 13 février
Vendredi 27 février	Vendredi 13 mars	Vendredi 27 mars	Samedi 11 avril
Vendredi 24 avril	Samedi 9 mai	Vendredi 22 mai	Vendredi 5 juin
Vendredi 19 juin	Vendredi 3 juillet	Samedi 18 juillet	Vendredi 31 juillet
Vendredi 14 août	Vendredi 28 août	Vendredi 11 septembre	Vendredi 25 septembre
Vendredi 9 octobre	Vendredi 23 octobre	Vendredi 6 novembre	Vendredi 20 novembre
Vendredi 4 décembre	Vendredi 18 décembre		

L'info des asso's

Foyer des Jeunes : Le mois dernier s'est tenue notre assemblée générale. Nous avons pu aborder plusieurs points, notamment les diverses manifestations organisées l'année passée et pour celle à venir. Elle s'est poursuivie par un récapitulatif de la trésorerie puis par la réélection du bureau. Nous tenons à remercier nos membres sortants Baptiste Macé, Dorian Desportes et Thomas Lucas pour leur engagement et leur investissement au sein du foyer des jeunes. Trois nouveaux membres ont rejoint l'équipe : Hélène Chesnel, Maxence Radin et Nolann Guenroc. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Composition du bureau :

Présidents : Tanguy Desportes et Baptiste Roulon

Vice-présidente : Olivia Lucas

Trésorière : Lucie Verger

Vice-trésorière : Émilie Roulon

Secrétaire : Tom Martineau

Vice-secrétaire : Anna Thomas

Membres : Tony Gaudin, Noé Rolland, Jules Revault, Lilou Gorré, Ophélie Raffray, Nolann Guenroc, Maxence Radin et Hélène Chesnel



Le 6 décembre a eu lieu le marché de Noël à la salle des fêtes de Guitté. Nous avons pu vendre quelques litres de soupe durant cette manifestation. Ce moment convivial et réussi nous permet également de remercier la mairie.

Lors de notre repas du 18 avril, nous ferons un don à l'école du Sacré-Cœur de Guitté. Leur projet est de rénover le préau. Pour cela, ils ont lancé un appel aux dons, et nous sommes fiers de répondre présents pour cette belle cause.

Dates à retenir :

- **18 avril 2026** : soirée paëlla
- **20 juin** : tournoi de football intergénérationnel

Si vous souhaitez rejoindre le foyer, n'hésitez pas à nous contacter sur Instagram : @foyerdesjeunesguitte.

L'ASGG : Le début de saison de l'association de football est globalement satisfaisant. Après quelques difficultés lors des premières rencontres, l'équipe A a su se reprendre et occupe aujourd'hui la 4^e place du classement général.

L'équipe B connaît un début de saison plus classique et se positionne également à une belle 4^e place ex-æquo au classement.

L'équipe féminine poursuit avec sérieux ses entraînements et ses efforts tout au long de la saison. Malgré un classement actuel à la 7^e place, la motivation et l'envie de progresser restent intactes, et le travail fourni laisse entrevoir de belles perspectives pour la suite.

Par ailleurs, la traditionnelle soirée Beaujolais du club a rencontré un franc succès en réunissant 82 participants, un beau moment de convivialité apprécié par tous.

Date à retenir : la soirée choucroute du club aura lieu le **7 mars**. Un nouveau rendez-vous festif à ne pas manquer !

Le club remercie l'ensemble de ses bénévoles et supporters pour leur soutien et leur souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année. En espérant que la nouvelle année apporte santé, plaisir du jeu... et quelques victoires supplémentaires !



L'APEL (Associations des Parents d'Élèves) : Le premier trimestre se termine. Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant participé à nos différentes ventes (fromages, chocolats et sapins). Votre contribution nous a permis de réaliser un bénéfice record.

L'événement Octobre Rose, organisé par la commune et l'inter-associations, nous a permis de remettre un beau chèque commun au centre Eugène Marquis.

Le marché de Noël organisé par la mairie a été un vrai succès ! Pour une première c'était vraiment une réussite. Le bénéfice commun avec l'OGEC va contribuer aux travaux du préau de l'école. Nous remercions les enfants pour leurs talents créatifs et les plus grands pour les gourmandises proposées.

L'année s'est achevée avec le magnifique spectacle de Noël réalisé et produit par toute l'équipe enseignante. L'investissement de l'APEL et des parents permet de renouveler chaque année ce moment convivial et de partage. Un merci particulier à Jean-Luc pour la sono, aidé de Victorien, Guillaume pour la logistique et Olivier pour la vidéo. Et bien évidemment au Père Noël qui a ravi les enfants.

Nous vous donnons rendez-vous pour le repas de l'école organisé le **samedi 7 février 2026** à partir de 19h. Nous vous attendons avec impatience.

Date aussi à retenir : le **dimanche 14 juin** pour notre kermesse.

Un très grand merci à tous et nous vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année 2026.

La Kagée : **LA KAGÉE** est une démarche citoyenne d'Aide au Maintien de l'Agriculture Paysanne. Créée en 2011 à Guitté, elle réunit des familles qui privilégient la consommation de **produits locaux, de saison et bio** pour la plupart.

La distribution a lieu chaque **mercredi de 18h30 à 19h** en extérieur sur la place de la mairie à la belle saison ou à la salle des associations en hiver ou en cas de pluie.

Vous y trouverez :

- du **pain et de la brioche bio cuits au feu de bois** par **La Mie du Breil** à Evran
- des **fromages de chèvre et brebis bio** de la **Ferme de la Salamandre** du Quiou (de mars à octobre)
- des **camemberts bio au lait cru** et moulés à la louche de la **Ferme des Aulnays** d'Evran
- des **produits laitiers agriculture raisonnée** du **GAEC Lait Vach'rie** de Saint Méen le Grand
- des **légumes bio Les petits clics bio** de Montauban-de-Bretagne
- du **jus de pomme bio, des confitures bio, fruits bio** suivant les saisons d'**Yvon Le Caro** de Médréac
- des **volailles et produits dérivés bio** de la **Ferme de Naot Breizh** de la Chapelle-Chaussée
- des **œufs bio** du **Verger des Galinettes** de St-André-des-Eaux
- des **champignons bio** de **Champi & Co** de Médréac
- des **pâtes fraîches bio** de **Sarazzen'22** de Saint Maden
- du **cidre bio** du **Gaec Le Cellier de Boäl** de Caulnes
- les **bières artisanales** de la brasserie **Carabo** de Saint Judoce.

De façon ponctuelle, livraison possible de produits spécifiques : **coquilles St-Jacques** de St Briec, **produits cosmétiques et thérapeutiques à base de propolis et Miel des Ruchers d'Anne Sophie** de Cardroc et des pruneaux d'Agen de **la Ferme de Lacajé**.

Les contrats sont établis tous les 6 mois **sans aucune obligation de régularité** d'achat.

Un petit marché de producteurs s'établit une fois par mois auprès desquels vous pouvez acheter en direct sans passer par l'AMAP. Les prochaines dates sont les **7 janvier, 4 février** et **4 mars** 2026. Claire, du **Marais Fertile** sera présente pour vous vendre des **sirops de plantes sauvages** et des **plants en racines nues** à l'unité ou sous forme de **kits de haies**.

Pour s'inscrire vous pouvez :

- soit venir lors d'une distribution
- soit par téléphone au 06 61 72 44 33 (contact Claudine BOIS clo.bois@orange.fr)

Le Comité des Fêtes : Le repas de fin d'année s'est déroulé le samedi 15 novembre avec 120 personnes à table et 40 parts à emporter. Nous avons également participé à Octobre Rose et au Marché de Noël organisés par la mairie qui ont connu un beau succès. Encore une année de passée avec de belles manifestations, merci de nouveau à tous les bénévoles et à toutes les personnes y ayant participé. De plus, nous avons investi dans une buvette ambulante et une friteuse.

Le Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2026.

Le Club de l'Amitié : Comme chaque année à l'issue de son assemblée générale, un repas sera servi à la salle polyvalente le samedi 24 janvier à 12h30. Le déjeuner et l'après-midi seront animés par la chanteuse et accordéoniste Béatrice Perrin. A cette occasion nous serions heureux de pouvoir faire se rencontrer les retraités de la commune ne serait-ce qu'une fois. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Inscription avant le 19 janvier et le prix est fixé à 35.50 euros.

AAPPMA les pêcheurs de la haute rance : En 2025, l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) totalise 438 adhérents dont 11 pour la commune de Guitté, contre 430 en 2024. Cette stabilité dans la vente de cartes a été une bonne surprise compte tenu de la vidange du barrage de Rophemel et l'impossibilité d'y pêcher.

En 2026, après un ré-empoissonnement massif de la retenue (5 700 kg de poissons au total) la pêche y sera à nouveau autorisée à partir du 25 avril selon la réglementation habituelle.

L'association propose :

- **Un APN : Atelier Pêche Nature :**

Une quinzaine de jeunes sont initiés à la pêche et à la protection de l'environnement par 4 moniteurs pendant 14 séances réparties sur l'année à partir du mois de septembre. Les inscriptions 2026 se feront au moment du forum des associations le 5 septembre.

Renseignements : 06 72 47 88 95

- **Un club de pêche adulte :**

Le club compte une trentaine d'adhérents qui se retrouvent dans la convivialité tous les 15 jours sur différents lieux de pêche. Les nouvelles inscriptions se feront le 24 janvier 2026 à la maison des associations.

Renseignements : 06 47 58 64 88

L'AAPPMA assure également :

- **L'empoissonnement de la Rance et de ses affluents prévus en 2026 :**

90 kg de truites arc-en-ciel seront déversés dans l'étang de Plumaugat pour la pré-ouverture le dimanche 1^{er} mars, gratuite pour les titulaires de la carte 2026 de l'AAPPMA de Caulnes, payante (6 €) pour les non titulaires. 2 lâchers de 50 kg seront faits pour le club adulte dans l'étang de Roger.

Les truites issues du bief de Mérillac seront déversées dans la rance et ses affluents

Pour les autres poissons, quelques reproducteurs de brochets et sandres seront mis dans l'étang du Lozier.

- **L'entretien des rives de la Rance**

Les travaux d'entretien et de nettoyage des rives de la Rance seront poursuivis vers l'amont de la Rance à partir du niveau du bois de Couëllan par une équipe de bénévoles, pêcheurs et des agriculteurs riverains.

Ces travaux ont pour objectif de maintenir un bon milieu piscicole, de rendre l'accès à la rivière plus facile, de favoriser un bon écoulement des eaux et donc de prévenir les inondations.

L'AAPPMA tire ses ressources de la vente de cartes, des subventions des communes mais aussi de la vente de choucroute de la mer à emporter. Celle-ci a été cette année encore une belle réussite avec près de 600 parts vendues, la prochaine édition du repas à emporter est prévue le 26 septembre 2026.

Dates à retenir en 2026 :

Comme chaque année, l'assemblée générale aura lieu le 1^{er} dimanche de février soit le 1er février 2026 à 10h à la maison des associations de Caulnes.

Autres dates à noter :

- 1^{er} mars : pré-ouverture truites à l'étang de Plumaugat
- 14 mars : ouverture de la 1^{ère} catégorie (truite)
- 25 avril : ouverture de la 2^{ème} catégorie (carnassiers)
- 26 septembre : choucroute de la mer à emporter

Où se procurer sa carte de pêche :

Pour 2026, les cartes sont en vente depuis le 15 décembre sur internet www.cartedepeche.fr ou au magasin Piedvache décoration à Caulnes.

Prix des cartes 2026 :

- carte majeure interfédérale EGHO : 114 €
- carte majeure : 87 €
- carte découverte femme : 42 €
- carte découverte moins de 12 ans : 8 €
- carte mineure 12 - 18 ans : 27 €
- carte journalière : 15 €
- carte hebdomadaire : 36.5 €

L'AAPPMA souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous ses adhérents et une bonne saison de pêche 2026.

Des nouvelles de nos commerçants et artisans

La Guerlais Lutherie

Du nouveau à la lutherie ! Gérard Hirsch & Chris D'haen proposent en parallèle des cours de musique, une activité de luthier de guitare, bouzouki, harpe celtique, bouzouki guitare, violon.... Mais également la fabrication d'une petite harpe en noyer massif avec des cordes Alliances, facile à transporter avec son format de 110 cm de haut et son poids de 8.3 Kg, aisée à jouer avec sa tension médium d'une bonne dynamique et une caisse de résonance en bois massif cintré à la chaleur afin d'obtenir une excellente qualité sonore.

N'hésitez pas à les contacter pour des cours de musique enfants ou adultes : guitare, harpe celtique, piano, violon, batterie, basse, guitare électrique, flûte traversière et clarinette débutant, avec la possibilité de louer certains instruments.

La Guerlais lutherie – gerard.hirsch9@gmail.com- www.laguerlaislutherie.com



Responsable de la publication :

Géraldine Lucas – Maire

Site internet : <https://guitte.fr>

Mail : mairie.guitte@wanadoo.fr

Trimestriel pouvant vous être transmis par messagerie ou **dans votre boîte aux lettres** à votre demande ou être retiré en version papier à la mairie ou dans les commerces de la commune.